

SEMINAIRE 5

MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES DES COLLECTIVITES LOCALES

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de :

- Appréhender les principes et modalités de gestion financière et comptable
- Etre capable de renforcer et sécuriser, les ressources locales des communes
- Améliorer et diversifier des ressources propres des collectivités locales
- Etre capable de concevoir et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources communales
- Etre capable de mobiliser les ressources dans sa circonscription ou localité

POGRAMME

- *La gestion comptable et budgétaire des collectivités locales
 - *Le cadre général de la comptabilité publique
 - *La gestion comptable et financière des communes- L'établissement d'un budget communal : Prévision des recettes et des dépenses, financement des investissements...
- *La gestion et le financement des services publics locaux
 - *Mode de gestion des services publics locaux : régit, affermage, gérance, concession, partenariat public-privé
 - *Le choix de mode de gestion délégué le plus approprié
 - *Les relations entre la collectivité locale et l'état, le control de la légalité.
- *La mobilisation des ressources des collectivités locales.
 - *Les conditions optimales pour l'amélioration des ressources locales :
 - *Le diagnostic des ressources
 - *Les principes de fonctionnement d'un système de ressources locales efficient
 - *La priorisation des ressources locales –L'information des populations
- *L'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources locales
 - *Les modes de financement, des investissements locaux (aide, subventions, emprunt, autofinancement, partenariat public-privés)
 - *L'élaboration et le choix d'un scénario ; l'amélioration et la diversification des ressources propres des collectivités locales
 - *L'information des populations
 - *La simulation de mise en œuvre

PUBLIC CIBLE

MAIRES
RESPONSABLE FINANCIERS DES MAIRIES
SG DES MAIRIES
CHEF DE SERVICE
PDT DES CONSEILS REGIONAUX